



Santé Bovins Suisse SBS

Véronique Schneider

6 novembre 2025

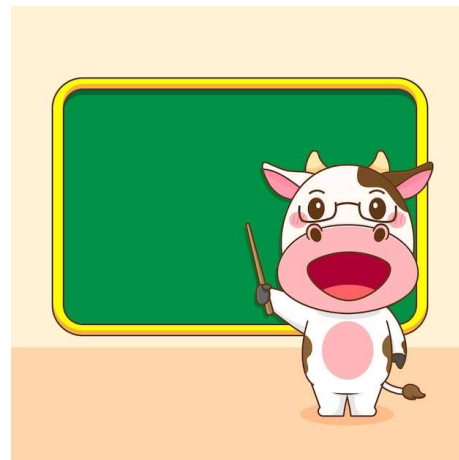


1

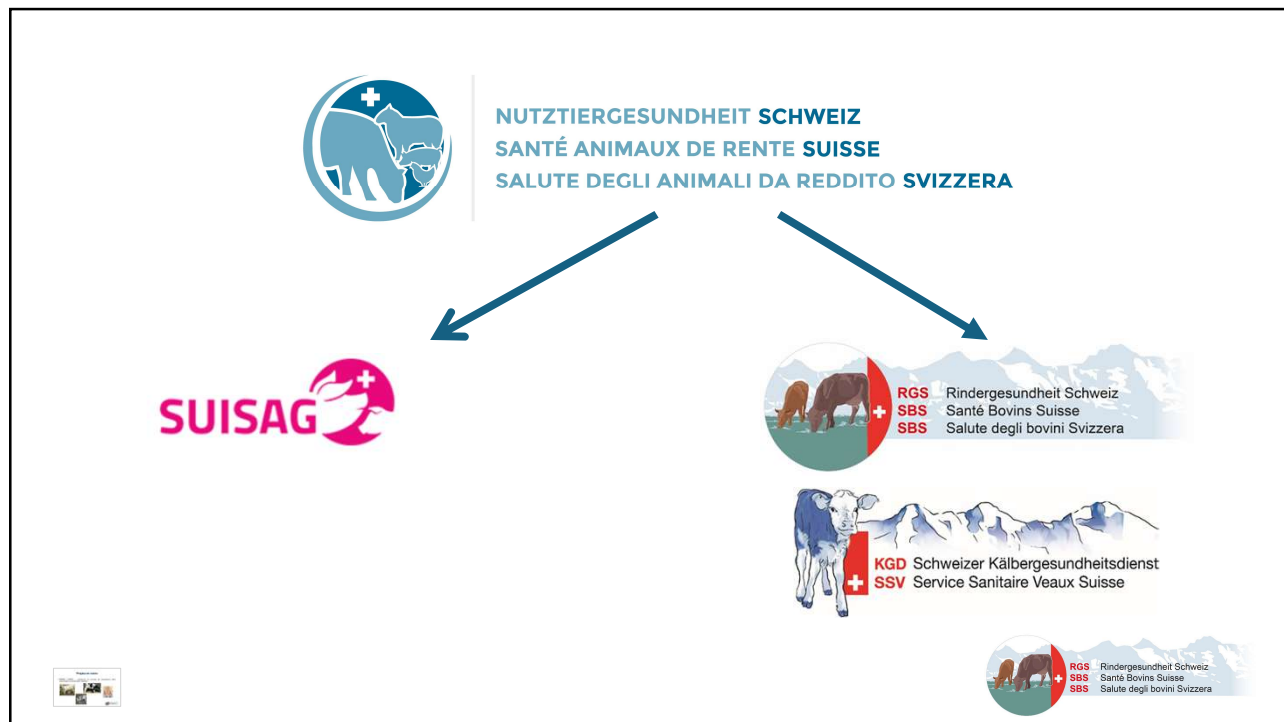
Ordonnance sur l'aide aux services de santé animale (OSSan)

• **Art.5** Objectifs principaux

- Les services de santé animale orientent leurs prestations dans le cadre de l'entraide de façon à promouvoir :
- **La santé et le bien-être** des animaux de l'espèce concernée;
- Leur **détention** convenable;
- La production de denrées alimentaires irréprochables provenant de ces animaux.



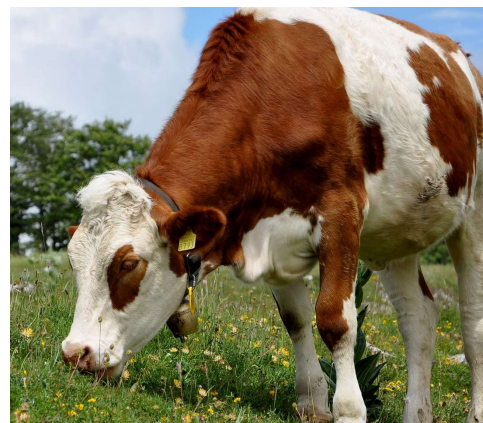
2



5

Santé Bovins Suisse

- **Service sanitaire bovin** : fondé en 1998 par des vétérinaires pour les vétérinaires
 - Soutien en cas de problèmes de troupeaux : visites, conseil, outils (brochures, fiches techniques, etc.)
 - Formations continues pour les vétérinaires
 - Projets pratiques (Onglons Sains)
- **Service Sanitaire Veaux** : fondé en 2017
 - Agriculteur·rice·s et vétérinaires
 - Programme sanitaire, conseil, visites, etc.
- Depuis le 1.10.2021 : organisation **Santé Bovins Suisse** (fusion avec SSV)



7

Objectifs de travail du SBS

- **Encourager la prévention** ! Plus de prévention – moins de traitements !
 - Mise en place et développement d'un **centre de compétences** pour le diagnostic et le conseil en matière de troupeaux
 - **Soutien du-de la vétérinaire** dans la prise en charge du troupeau comme partenaire de l'agriculteur·rice
 - Instauration et renforcement de la **collaboration** entre agriculteur·rice et vétérinaire
- Offre étendue pour toutes les exploitations bovines et leurs vétérinaires



8



Team RGS: Zollikofen / Zürich



						
Geschäftsführer Martin Kaske, Tierarzt	Judith Peter-Egli Operative Leitung	Mitarbeiterin Geschäftsstelle Maren Feldmann, Tierärztin	Teja Snedec	Josie Siegel	Laura Sabato Administration	Anja Haegele
						
Helen Huber Tierärztin	Mitarbeiterin Geschäftsstelle Charlotte Waldvogel, Tierärztin	Christina Widmer	Ivo Zimmermann	Jessica Bauer	Amandine Baumert	Véronique Schneider Mitarbeiterin Regionalstelle Romand Lara Moser, Tierärztin

9

Programme de santé de base de SBS pour les vaches laitières

- **Objectifs :**
 - Promouvoir la santé bovine sur toutes les exploitations
 - Reconnaître les problématiques => Proposer une aide
 - Favoriser la prévention de maladies
 - Aborder spécifiquement chaque problème
- **Intensifier la collaboration** entre vétérinaire du troupeau – responsable de l'exploitation
- **Approche globale :** checklist des principaux facteurs de risques pour la santé animale



11

Programme de santé de base de SBS



- Utilisé aussi comme mesure compensatoire du programme «Tapis Vert».
- Dès 1.1.24: «Lait durable suisse» ou «Tapis Vert»



12

Mesures compensatoires



- Pour les exploitations qui ne remplissent pas les conditions SRPA ou SST:
 - **Estivage** durant au moins 80j et en plaine: **sorties** 26j/ mois l'été et 13j/mois l'hiver
 - **Affouragement** à l'état frais: 8 ares/vache et **sorties** comme ci-dessus
 - **Programme de santé de base** et **sorties** 26j/mois l'été et 30j durant hiver



13

Questionnaire d'évaluation de la santé des troupeaux laitiers

- Utilisée dans le cadre des mesures compensatoires liées au «Tapis Vert»
- Mais aussi sur base volontaire
- But : montrer les points forts et les points à améliorer



14

Questionnaire d'évaluation de la santé des troupeaux laitiers



Programme Santé de Base SBS

1. Métabolisme /Affouragement /détention
2. Santé de la mamelle
3. Santé des onglons
4. Reproduction
5. Santé des veaux
6. Biosécurité



15

Le concept du programme d'évaluation de la santé du troupeau dans les exploitations laitières

- Elaboration d'un concept par Santé Bovins Suisse en 2021
 - S'adresse aux vétérinaires d'exploitation
 - L'évaluation de la santé animale nécessite obligatoirement une visite de l'exploitation
 - Alternative à une évaluation uniquement basée sur des données chiffrées du bien-être animal (Identitas, BDTA, ISABV, „Smart Animal Health“)

Check-liste « tout-en-un » Exploitation laitière

I. Métabolisme / détention / affouragement		Nombre de vaches
1	Réforme involontaire de vaches	
2	Longévité moyenne	
3	Vaches trop maigres	
4	Propreté des vaches	
5	Lésions au niveau des tarses	
Taux de problèmes de lait < 3 % au cours des 100 premiers jours*		
II. Santé de la mamelle		
6	Nombre de cellules	
7	Mammittes traitées par antibiotiques	
8	Vaches traitées avec des antibiotiques	
III. Santé des onglons		
9	Proportion de vaches boiteuses	
Fréquence des parages fonctionnels		
IV. Reproduction		
10	Avortement	
11	Mort-nés	
12	Indice d'insémination	
V. Veaux		
13	Pertes durant la période d'élevage	
14	Élevage des veaux réussi	
VI. Biosécurité		
15	Liste de contrôle sur la biosécurité	

• Aussi peu que possible, autant que nécessaire

• simples, faciles à saisir, stables dans le temps

• Un outil pour l'agriculteur – pas un contrôle !

- Visite de l'exploitation par son vétérinaire
 - Identifier les forces et les faiblesses
 - Proposer des recommandations
- Introduction du SBS pour les vétérinaires:
 - Relevés comparables
 - Déclarer le but du programme
 - Amélioration de l'expertise



18

Et en pratique : exemple de cas

- Visite annuelle compensatoire pour le programme «Tapis Vert»
- Exploitation de 90 vaches Holstein en lactation
- Production moyenne : 10'000 kg/année/vache
- Plaine



20

Et en pratique : exemple de cas



- Fromage pâte molle
- Ensilage
- Stabulation libre avec logettes profonde, litière paille compostée
- Traite: 2 x 5, de côté



21



Programme santé de base SBS troupeaux laitiers



Date de visite	17.1.25		
Contact	Exploitation Nom, prénom.....	Cabinet vétérinaire Nom, prénom.....	



I. Métabolisme / Affouragement / détention

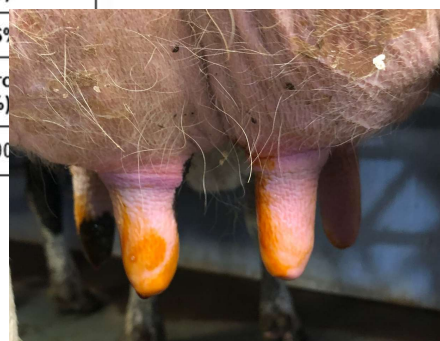
		Nombre de vaches concernées	Nombre de vaches observées	Facultatif : Proportion (%)	
1	Réforme involontaire de vaches	15	90	16%	
2	Longévité	Moyenne des lactations : 2.5			
3	Vaches trop maigres	6	40	15%	
4	Propreté des vaches (fortes salissures)	1	40	2%	
5	Zone sans poils au niveau des jarrets	2	40	4%	
5	Enflures au niveau des tarse	1	40	2%	
Protéines du lait <3% au cours des 100 premiers jours		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Moyenne des 3 mois
	Vaches dans les 100 premiers jours de lactations	18	15	13	15.3
	Vaches < 3 % de protéines	11	8	3	7.3
	Fac. proportion %	61%	53%	23%	45.6%





II. Santé de la mamelle					
		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Moyenne des 3 mois
6	Nombre de cellules	195'700	156'200	91'000	147'000
			Nombre de vaches traitées aux antibiotiques	Nombre de vaches	Proportion (%)
7	Mammites traitées avec des antibiotiques		15	90	16%
			Nombre de vaches tarées aux antibiotiques	Nombre de vaches tarées	Proportion (%)
8	Vaches tarées avec des antibiotiques		90	90	100%

1



24

III. Santé des onglons				
		Nombre de vaches boiteuses	Nombre de vaches observées	Proportion (%)
9	Proportion de vaches boiteuses	7	40	17,5 %
9	Fréquence des parages fonctionnels des onglons	Nombre / année 2x/an (par éleveur)		
IV. Reproduction				
		Nombre d'avortements	Nombre de naissances	Proportion (%)
10	Avortements visibles	6	90	6%
		Nombre de veaux mort-nés	Nombre de veaux nés (veaux mort-nés inclus)	Proportion (%)
11	Mort-nés	8	95	8 %
		Nombre d'insémination / animal		
12	Indice d'insémination	2.0		



25

V. Veaux				
		Nombre de veaux perdus	Nombre de veaux vivants à la naissance	P (%)
13	Pertes durant la période d'élevage	3	87	3%
14	Réussite de l'élevage des veaux (Aides au calcul : outil Excel, CHIS)	100 % (= moyenne accroissement 0.8-1 kg/j)		

VI. Biosécurité		
	Résultat de l'exploitation (%)	
15	« Check-list biosécurité »	Non effectué

Autres remarques et recommandations :



26

Exemple de cas : résumé

- Trop de vaches maigres
- (1 enflure jarret)
- Taux protéine trop bas dans les 100 premiers jours de lait
- Nb cellules somatiques en augmentation
- Trop de boiteuses
- Trop d'avortements



27

Et en pratique : exemple de cas



Conseil n° 1 : améliorer la ration de la phase de préparation au vêlage



Conseil n° 2 : soigner les boíteuses



Conseil n° 3 : veiller aux cellules somatiques. Situation en train de se péjorer?



Conseil n° 4 : suivi de troupeau avec le vétérinaire traitant ?



28



Merci de votre attention !

Avez-vous des questions?



29